

FRÉJUS

Une Ville
innovante et durable

N°66

CONSEIL MUNICIPAL · ACTUALITÉS
BRÈVES · CIRCUIT MÉTIERS D'ART · HISTOIRE
INVESTIR DANS LA VILLE DE DEMAIN
ENFANCE · L'ÉVÈNEMENT · TRAVAUX
SPORTS · GENS D'ICI · COMMERCES

LE MAGAZINE # Mai 2021

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- Bourse au permis : pas de sortie de route pour les chantiers écocitoyens
- Aménagement d'un parc paysager : un chemin pour mener à la plateforme romaine



18 - L'ÉVÈNEMENT

- Ici commence la mer : la Ville engagée en faveur de l'environnement

20 - TRAVAUX

- La rue Vadon change de sens : la municipalité souhaite revitaliser l'entrée ouest de la ville
- La Ville investit plus de 700.000 € dans une vaste campagne de travaux de voirie

6 - CONSEIL MUNICIPAL

- Une ambition accrue pour la Ville

8 - ACTUALITÉS

- Nouvelle beauté pour les façades du centre historique

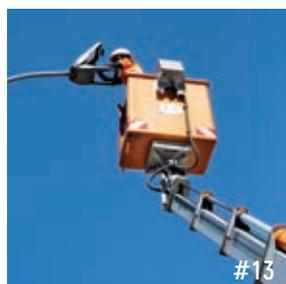


22 - SPORTS

- "Zézé top" : un Fréjusien sera 3^e relayeur du 4x100 m aux JO en août
- Boxe : triple champion de France cherche combat européen !

9 - BRÈVES

- Élections départementales et régionales (20 et 27 juin) : date limite d'inscription sur les listes le 14 mai !



24 - GENS D'ICI

- Vanessa Romano : La gourmandise en un clic

10 - CIRCUIT MÉTIERS D'ART

- À la découverte du Circuit des métiers d'art

12 - HISTOIRE

- Quand Napoléon débarquait à Fréjus...

13 - DOSSIER

- Investir dans la ville de demain
- Économies d'énergie : la Ville se mobilise



25 - COMMERCES

- Nouveaux et anciens commerces

26 - EXPRESSION

- Tribune de la majorité et des élus non membres de la majorité municipale
- Tribune de la majorité municipale

17 - ENFANCE

- La Médiathèque villa-Marie à l'écoute de ses usagers



 www.ville-frejus.fr

 [ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

 [VilledFrejus](https://twitter.com/VilledFrejus)

 [VilledFrejus](https://www.instagram.com/VilledFrejus)

 [Ville de Frejus - TV](https://www.youtube.com/VilledeFrejus)

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr

Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directeur de cabinet** : Pierre BOUÉ - **Directrice de la communication** : Laurence RIBBE - **Rédaction** : Sophie CECCHI, Magdalena MAUCHANT, Rafaël QUESSADA et Nadia RAMI - **Photos** : Valeria PETRINI et Service Communication - **Impression** : Imprimerie RICCOBONO - **Prochain numéro** : Juin 2021 - ISSN n°1630 - 8247 - « Fréjus, Le Magazine » est imprimé à 36 500 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



LA VILLE AMORCE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La question environnementale étant au cœur de nos préoccupations, la municipalité engage toutes les actions nécessaires en vue d'amorcer sa "révolution verte". Parmi les orientations stratégiques du mandat figure l'accroissement du végétal, gage de qualité du cadre de vie, comme en atteste la plantation des premiers 530 arbres à la Base nature ou encore la valorisation de la plateforme romaine qui participera à la création d'une coulée verte. En bref, un espace public arboré en cœur de ville.

Néanmoins, ce verdissement ne saurait s'accompagner d'une réflexion autour des questions énergétiques, indissociables de la mise en œuvre d'une réelle transition écologique.

Ainsi, la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments communaux est une première étape. À cette fin, la ville de Fréjus a signé un Contrat de performance énergétique (CPE) début 2020, sur huit ans avec la société Engie en vue de répondre aux nouvelles exigences environnementales. De plus, 3,5 M€ seront consacrés à divers travaux permettant de générer des économies pérennes de fonctionnement (installation de panneaux photovoltaïques, rénovation de chaufferies, etc.).

Ces économies participent à la gestion saine des deniers publics de la Ville. Une gestion reconnue par l'association "Contribuables Associés" qui place Fréjus en première position dans son palmarès des communes les moins dépensières du Var. Avec une note de 18/20, je me félicite de cette distinction qui vient confirmer les efforts entrepris en matière de réduction de dépenses internes. Pour autant, la qualité de vie des Fréjusiens ne sera jamais sacrifiée. Au contraire, nous allons encore l'améliorer, notamment par le biais du plan de relance de l'investissement local.

Ce dernier se traduit notamment par la grande campagne de ravalement des façades du cœur historique qui va débuter en septembre 2021 sur cinq ans. Soucieux de valoriser le patrimoine immobilier de ses habitants, le conseil municipal a voté l'octroi de subventions aux propriétaires concernés, tout comme l'exonération de la taxe de voirie pour l'installation des échafaudages sur le domaine public. Retrouvez toutes les informations relatives à cette campagne page 8.

Ville d'art et d'histoire, la beauté de Fréjus se trouve aussi dans son passé qui regorge de richesses. Alors que le 5 mai 2021 marque le bicentenaire de la mort de Napoléon, la Ville met en place une visite guidée spécialement dédiée afin que vous puissiez marcher sur les traces de cette figure majeure de l'Histoire. En effet, l'Empereur a débarqué à Fréjus à son retour triomphant d'Égypte, le 7 octobre 1799.

Alors que les mesures de restriction sanitaire sont sur le point d'être assouplies, je vous souhaite de retrouver au plus vite vos activités préférées, et Fréjus sera au rendez-vous pour proposer les événements auxquels vous êtes attachés.

“
...la municipalité engage
toutes les actions
nécessaires en vue
d'amorcer sa
“révolution verte”

”

David Rachline
Maire de Fréjus



BOURSE AU PERMIS : PAS DE SORTIE DE ROUTE POUR LES CHANTIERS ÉCOCITOYENS

Le suspens a longtemps tenu quant à leur maintien du fait des dernières directives gouvernementales, notamment pour la fermeture des écoles et l'avancement des vacances scolaires de printemps (12 -> 23 avril). À Fréjus, celles-ci auraient dû s'inscrire deux semaines plus tard, et accueillir alors les chantiers écocitoyens auxquels devaient prendre part les 20 jeunes sélectionnés dans le cadre de la Bourse au permis.

Aide - à hauteur de 300 € - accordée par la Ville de Fréjus à des jeunes sélectionnés et surtout motivés pour financer une partie de leur permis de conduire. Ce, en contrepartie d'une participation à des chantiers écocitoyens. Ceux-ci se sont finalement tenus durant les (nouvelles) vacances scolaires, permettant ainsi aux jeunes de poursuivre sans encombre la route vers l'examen du permis de conduire.

CONSEIL DE LA MER : DES IDÉES FOISSONNANTES POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ MARINE



Le 26 janvier dernier, le conseil municipal a adopté une délibération visant à créer une "Aire marine éducative" (AME), zone maritime littorale de petite taille gérée de manière participative par des élèves allant du CM1 à la 6^e.

C'est désormais chose faite puisque la 6^e C du collège Villeneuve s'est lancé dans ce beau projet pour la plage du *Pacha*, à l'embouchure de l'Argens, aux côtés de leurs professeurs de SVT et physique-chimie.

En présence d'Ariane Karbowski et de Jean-Louis Barbier, élus de la Ville, les collégiens ont pu présenter leurs réflexions qui, pour certaines d'entre elles, se traduiront de manière concrète.



L'ATELIER DU BOULANGER : L'ARTISAN RÉCOMPENSÉ PAR LE PRIX DU « MEILLEUR CROISSANT DU VAR »

Le premier magistrat, David Rachline, visitait le 25 mars dernier, la boulangerie « L'Atelier du boulanger ».

Située au 720 de l'avenue De-Lattre-de-Tassigny, cette boulangerie a décroché le prix du « Meilleur croissant du Var », un prix remis par le Président du Syndicat des patrons boulangers et pâtisseries du Var, Monsieur Gérard Pellati.



AMÉNAGEMENT D'UN PARC PAYSAGER : UN CHEMIN POUR MENER À LA PLATEFORME ROMAINE

Il faudra certes encore attendre quelques mois pour découvrir la totalité du projet et ce site prestigieux et remarquable qu'est (et que sera) la plateforme romaine (valorisée), mais les Fréjusiens auront la chance, d'ici la fin de cette année au plus tard de découvrir un parc de détente et de promenade sur les vestiges de feu le stade Eugène-Pourcin.

Voici quelques semaines, le maire David Rachline s'est rendu sur place, pour constater *in situ* l'avancée de travaux qui lui tiennent à cœur, en terme de « préservation et politique environnementale mais également de valorisation du riche patrimoine de notre cité ».

AU PIED DE L'ENCEINTE DE FORUM IULI

Le phasage de ce projet comporte trois phases - pour un terme des travaux prévu en 2024-2025 -, la première d'entre elles, en cours, consistant en l'aménagement de l'espace vert au devant du programme immobilier livré il y a deux ans. Après l'été sera proposée ici, à quelques hectomètres du cœur historique de Fréjus une véritable coulée verte, dans la lignée de l'écoparking de Sainte-Croix réalisé en août

dernier et la continuité des arches de l'aqueduc. « *Nous sommes exactement ici dans "Forum Iulii" intra muros, au sud-est de la ville antique* », précise Pierre Excoffon, directeur du service municipal Archéologie et Patrimoine, qui accompagne le cabinet marseillais *Fabrica Tracearum* de l'architecte Corrado Degiuli Morghen dans la concrétisation de ce projet.

Une équipe d'archéologues menée par Claudio Taffetani, procède d'ailleurs actuellement à une opération de fouilles sur « *l'enceinte romaine qui descend depuis la porte de Rome au long de l'actuelle rue des Marsouins* », explique Pierre Excoffon. Remparts jusque-là dissimulés et endommagés par arbres et feuillages, « *qui ont d'ailleurs nécessité deux mois de travail de débroussaillage préalable, pour laisser place désormais à une phase de renforcement de l'enceinte* ». L'aménagement architectural du parc prévoit d'ailleurs d'évoquer cette limite défensive sous une forme plus contemporaine, concrétisée par une ligne de bancs en béton préformé et fabriqué sur site.

ARTICULÉ AUTOUR DU MOULIN ANTIQUE

Ce nouveau parc paysager - « *à destination des enfants mais aussi des familles en général* », confie Martine Petrus-Benhamou, adjointe au maire en charge du patrimoine - s'articulera autour du moulin antique découvert lors des fouilles archéologiques de 2016. « *L'idée, poursuit l'architecte Corrado Degiuli Morghen, est de proposer autour de ce vestige unique une promenade déambulatoire surélevée, comme un balcon duquel on présentera et observera le moulin sans qu'il soit besoin d'ajouter trop d'explications.* »

Un projet en ce sens comparable à la *Via dei Fori Imperiali* que l'on peut emprunter à Rome depuis la *Piazza Venezia* jusqu'au *Coliseum* pour admirer les formidables vestiges de la capitale italienne, et déjà réalisé par le même cabinet d'architecture à Marseille, dans le *Jardin des Vestiges* qui abrite le port antique de *Massilia*.

Quant à la plateforme, formidable bâtisse à laquelle ce parc permettra d'accéder d'ici deux à trois ans, elle fera, quelque 50 ans après celles menées par Paul-Albert Février, l'objet de nouvelles fouilles archéologiques avant mise en valeur.



UNE AMBITION ACCRUE pour la Ville

Continuer à embellir le centre historique, agir en faveur des quartiers défavorisés et préparer les manifestations de l'été, autant de délibérations qui ont jalonné la séance du conseil municipal du 13 avril dernier. Sans oublier le transfert de nouvelles compétences à la CAVEM pour accroître l'efficacité de l'action publique à l'échelle de l'agglomération.

UN NOUVEAU NOM ET DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LA CAVEM

À l'orée de la mise en œuvre du Pacte de Gouvernance par la communauté d'agglomération, dont nous avons parlé dans le magazine du mois de février, de nouvelles compétences lui sont transférées.

D'une part, l'"**Action sociale d'intérêt communautaire**" : cette compétence facultative doit permettre d'intervenir sur des sujets sociaux concernant l'ensemble du territoire de l'agglomération. En effet, son exercice peut notamment se traduire par le soutien à des actions à caractère social portées par des associations, ou encore par la création d'un Centre intercommunal

d'action sociale (CIAS) qui agirait en pleine complémentarité du CCAS.
« *La politique sociale n'a pas de frontières communales. Avec les autres villes, nous avons des points de convergence, des besoins en commun et c'est là-dessus que nous devons travailler. En cela, le CIAS sera en quelque sorte une structure juridique qui nous permettra d'aller plus loin et d'avancer* », a souligné David Rachline.

D'autre part, la "**Mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables**". Cette compétence concerne l'installation et l'exploitation, sur le territoire de l'agglomération, de bornes de recharge nécessaires pour accompagner le développement du nombre de ces véhicules : « *Nous envisageons d'installer 10-15 bornes sur la ville de Fréjus* », a précisé le premier magistrat.

Ce transfert permettrait un aménagement et une gestion plus homogènes et de bénéficier, en outre, de financements extérieurs.

Au regard de ces avantages au bénéfice de la

population, le conseil municipal a approuvé les transferts de ces deux compétences à la CAVEM, qui est devenue depuis peu "**Estérel Côte d'Azur Agglomération**". Ce changement de nom a été adopté en conseil communautaire le 25 mars dernier afin de mieux mettre en avant les atouts du territoire, permettre une meilleure lisibilité, ainsi qu'une identification facile de la communauté d'agglomération. Celle-ci doit encore prochainement changer de logo et d'identité visuelle.



Soutien aux quartiers défavorisés

L'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers « prioritaires » est une préoccupation constante de la municipalité. Ainsi, le **Contrat de Ville** est un outil de développement social et urbain de ces quartiers, mis en place par l'État.

Prolongé jusqu'au 31 décembre 2022 par les partenaires financeurs du Contrat de Ville (État, CAVEM et ville de Fréjus), celui-ci se concrétise, notamment, par le financement d'actions en faveur de ces quartiers et de leurs habitants.

À la suite d'un appel à projets, 25 ont été retenus au titre de la programmation 2021, approuvée par le conseil municipal, pour un montant de 240.000 €.

Parmi ces derniers, 14 sont soutenus par la ville de Fréjus à hauteur de **47.500 €** dont 22.500 € pour l'association Clarisse qui œuvre en faveur de l'insertion, 10.000 € pour le Centre Loisirs Jeunesse (CLJ) ou encore 4.000 € pour le Centre Social Culturel de l'Agachon (CSCA) pour ses actions sociales.

Dans un registre similaire, l'Espace d'accueil et d'animation sociale de la Gabelle propose des actions de soutien scolaire auprès de lycéens de ce quartier prioritaire, en lien avec l'association AGIRac qui met à disposition de cette structure, des enseignants retraités et bénévoles.



Afin de faire face à un besoin accru dans certaines matières, le conseil municipal a voté la **création d'emplois de vacataires** au sein de la commune, en vue d'assurer des actions de soutien scolaire au profit des lycéens de la Gabelle.

Campagne "Refaites une beauté à votre façade"

Soucieuse d'embellir le centre-ville, la ville de Fréjus lance une grande **campagne de ravalement des façades** du cœur historique dans le cadre

de la conservation du patrimoine immobilier de ses habitants. Pour accompagner les propriétaires, la Ville financera une partie

importante des travaux. Retrouvez toutes les infos page 8.



Réalisation d'une fresque à Port-Fréjus

Dans le prolongement des actions engagées pour la préservation de la biodiversité marine, la Société d'Économie Mixte (SEM) de gestion de Port-Fréjus souhaite réaliser sous le pont situé avenue du Maréchal-Leclerc, une **fresque** pour sensibiliser le public sur ce sujet.

Soucieux des questions environnementales, le conseil municipal a approuvé ce projet. « Cette fresque s'inscrit dans le projet de mise en valeur de Port-Fréjus et dans le cadre de la protection de la biodiversité », a précisé Jean-Louis Barbier, conseiller municipal délégué au littoral.

Culture en Liberté, saison 2021

En coordination avec les associations locales, la ville de Fréjus proposera l'été prochain des soirées inoubliables à destination de tous les publics. Du cinéma à la musique, en passant

par des shows pour la famille, vous retrouverez toutes les manifestations "En Liberté" qui rythment l'été des Fréjusiens et des vacanciers.



25^e Festival du court-métrage de Fréjus

Depuis sa création en 1995, le Festival du court-métrage rencontre un véritable succès auprès du public et des professionnels du cinéma. Par ailleurs, il promeut aux côtés de l'Éducation nationale, l'accessibilité et la diffusion des sélections auprès

des élèves. Le conseil municipal a décidé de reconduire ce rendez-vous incontournable de la scène fréjusienne du 14 janvier au 5 février 2022, sous toute réserve de modification en raison du contexte sanitaire.

NOUVELLE BEAUTÉ POUR LES FAÇADES du centre historique

Ville d'art et d'histoire, la préservation et la valorisation du patrimoine sont essentielles à Fréjus. Afin de conserver le cachet unique du cœur historique, la municipalité lance une nouvelle campagne de ravalement d'une ampleur sans précédent à compter de **septembre 2021**. Votée en conseil municipal le 13 avril, cette délibération permettra à près de 340 façades de bénéficier d'un coup de neuf.

S'appuyant sur l'arrêté préfectoral du 13 novembre 1992 qui rend obligatoire le ravalement de façades des immeubles tous les dix ans, l'opération se déroulera par phases successives au cours des cinq prochaines années et commencera par les rues Jean-Jaurès et du Général-de-Gaulle. Chaque campagne sera menée sur deux ans et représentera un montant annuel de **150.000 € de subventions municipales** accordées aux particuliers.

UN FINANCEMENT CONSÉQUENT

Pour accompagner les propriétaires, la Ville financera une partie importante des travaux de façade ainsi que de ses équipements :

- 30 % de la dépense avec un plafond de 3.000 € par façade pour les enduits industriels, peintures minérales et nettoyage des façades ;
- 40 % de la dépense avec un plafond de 3.000 € par façade pour les enduits traditionnels à la chaux.

Cette aide sera **majorée de 20 % la première année de lancement** de chacune des campagnes.

D'autres interventions pourront également être financées comme les déplacements des climatiseurs, la dépose des enseignes commerciales, la peinture des volets ou des barreaudages.

Ainsi, pour les équipements, seront accordés :

- 30 % de la dépense avec un plafond de 30 € au mètre linéaire pour le remplacement des gouttières en zinc ou cuivre ;
- 30 % de la dépense avec un plafond de 500 € pour les travaux de mise en peinture (volets et persiennes) ;
- 30 % de la dépense avec un plafond de 500 € pour les travaux de mise en peinture des ouvrages de sécurité (type barreaudage) ;



Le mot de Michel BOURDIN, conseiller municipal délégué à l'urbanisme

« Cette opération, intitulée **"Refaites une beauté à votre façade"**, vise à rendre le cœur de ville plus attractif, à conforter le tissu commercial, à requalifier et rénover le bâti existant pour un cadre de vie amélioré ».

- 30 % de la dépense avec un plafond de 1.000 € pour la dépose et repose d'une enseigne autorisée.

En outre, les propriétaires pourront prétendre à **une aide de 1.000 €** pour les dispositifs d'intégration des climatiseurs sous réserve de l'accord sur le projet. Dans le cadre de ces travaux, ils seront exonérés de la taxe de voirie pour l'installation des échafaudages sur le domaine public, et des techniciens seront mis gracieusement à leur disposition pour les aider dans les démarches administratives et techniques.

VOUS SOUHAITEZ CONSTITUER UNE DEMANDE ?

Les propriétaires sont invités à contacter le service urbanisme situé au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, pour effectuer un état de la construction et avoir des préconisations techniques pour l'établissement des devis ou à la permanence. Celle-ci sera mise en place dans le courant du mois de mai, au 75, rue du Docteur-Ciamin, où vous pourrez rencontrer un agent du service urbanisme tous les matins, ainsi qu'un architecte missionné par la Ville qui viendra trois jours par mois sur **rendez-vous**. La Ville sera accompagnée par l'association SOLIHA Var, prestataire de la commune, pour piloter cette opération.

Calendrier des travaux

- > **2021-2022** : rues Jean-Jaurès et de-Gaulle ;
- > **2022-2023** : places de la Liberté et Riculphe, rues du Dr-Ciamin, Desaugiers, Montgolfier et Sieyès ;
- > **2023-2024** : places du Couvent et Paul-Albert Février, rue Saint-François de Paule ;
- > **2024-2025** : rues Grisolles et Reynaude ;
- > **2025-2026** : place Paul-Vernet, rues Antelmi, du Beusset, Espitalier, des Parrets, de Richery.

Contact : operation.facades@ville-frejus.fr
Tél. : 04 94 51 76 10 / 07 60 57 46 83

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES 2021

Inscription sur les listes électorales avant le :

Vendredi 14 MAI 2021, minuit



+ d'infos - Service élections

Tél. : 04 94 17 66 02 / 04 94 17 67 31

Élections départementales et régionales (20 et 27 juin) : date limite d'inscription sur les listes le 14 mai !

La décision a été officialisée le 13 avril. Les deux scrutins électoraux, qui permettront de désigner respectivement les futurs représentants aux assemblées départementales et régionales pour les six années à venir, ont finalement été repoussés d'une semaine. En l'occurrence, le 1^{er} tour se déroulera le dimanche 20 juin, et le 2nd (s'il y a lieu) le dimanche suivant, soit le 27 juin.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter à l'occasion de ces départementales et régionales est fixée depuis le 1^{er} janvier 2020 au 6^e vendredi précédant le jour du scrutin. Le déplacement du 1^{er} tour entraîne derechef un report de cette date limite, qui est ainsi fixée au **vendredi 14 mai 2021, minuit**.

Les inscriptions (et/ou changements d'adresses) sont ainsi possibles auprès des bureaux de l'état civil en mairie centrale, ou dans les mairies annexes de Saint-Aygulf et la Tour de Mare.

UNE RECONNAISSANCE de plus pour Fréjus



Après le palmarès des "Villes où il fait bon vivre" établi par *Le Figaro*, et où Fréjus figurait en bonne place, la cité romaine se distingue cette fois-ci pour sa bonne gestion des deniers publics.

Malgré l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la Ville, Fréjus apparaît en **première position dans le Top 3 des communes les plus économes du Var**, selon le classement établi par l'association "Contribuables Associés".

Le montant des dépenses par habitant en 2019 s'élève ainsi à 1 012 €, quand il est de 1 385 €

pour la médiane des communes de même taille.

Au regard de ces bons résultats, l'association attribue la note de 18/20 dans son palmarès du 26 mars dernier.

Cette reconnaissance est le fruit d'une rationalisation des dépenses, notamment une maîtrise de la masse salariale, des économies d'énergie et d'un recours croissant aux subventions afin de conserver une fiscalité locale maîtrisée.

LA BASE NAUTIQUE MARC-MODENA prépare la saison



L'été n'est pas encore là, mais peu à peu néanmoins, la **Base nautique Marc-Modena** déploie les voiles et prépare la nouvelle saison estivale.

La saison a déjà redémarré avec les scolaires d'une part, les cours dans le cadre de la "Voile à l'année", ou les entraînements des **groupes compétitions** au sein même du club nautique d'autre part. **Cours particuliers et location** sont également proposés sur les heures d'ouverture de la structure, à savoir du lundi au vendredi, 9h-12h en matinée, 14h-17h l'après-midi.

En parallèle, la saison estivale prend progressivement forme, et deux nouveautés seront au programme, le **WING FOIL**, accessible à partir de 14 ans, et les **PTI MOUSS'**, une découverte ludique de la voile, mais également des différents supports et de l'environnement marin, à destination des 5-8 ans

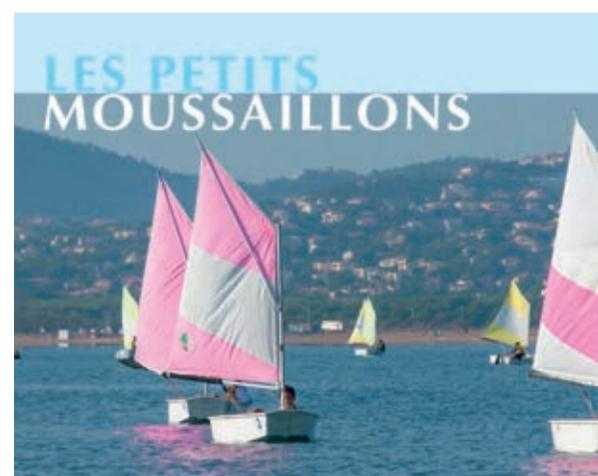


+ d'infos - Base nautique Marc-Modena

910, boulevard d'Alger - 83600 Fréjus

Ouverture (mars à juin) : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 04 94 51 10 97 - Mail : basenautique@ville-frejus.fr



À LA DÉCOUVERTE DU



CIRCUIT DES MÉTIERS D'ART

La ville de Fréjus est membre fondateur de l'association "Villes et Métiers d'Art" depuis 1992. Elle s'est ainsi investie dans le développement de ces métiers "atypiques" sur son territoire, et mène une politique de valorisation à travers son Circuit des métiers d'art.

Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ils sont une quarantaine d'artistes et artisans à faire partie du Circuit, pour la plupart installés dans le centre historique.

Le but est de transmettre les techniques et les savoir-faire à la fois traditionnels et modernes. Tous passionnés, les membres participent à la richesse artistique de Fréjus, contribuant ainsi à la renommée et au rayonnement de la cité.

En septembre 2020, la Ville inaugure la "Maison des Arts", une salle entièrement dédiée à l'exposition des œuvres des artisans du Circuit. Situé place Paul-Vernet, cet espace a pour objectif de renforcer sa notoriété et son impact culturel local.

Après avoir mis le focus sur les sites emblématiques du patrimoine de la cité romaine en 2020, *Fréjus le Magazine* vous propose au fil de cette année 2021 de partir à la découverte de ces artisans qui participent à la vie économique et culturelle de la ville.

Bonnes et belles visites.

“ Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ”



Cathy SONCINI, l'éclat de l'or brille dans son atelier

Peintre et créatrice de luminaires d'art, Cathy Soncini a toujours été passionnée par la peinture. Dès l'âge de 10 ans, elle prend des cours. Diplômée d'une école de décoration intérieure sur Nice, la MJM (École professionnelle des arts appliqués), elle a pu se former à toutes les techniques. Puis, voulant se perfectionner à celle du trompe-l'œil, Cathy poursuit en architecture intérieure dans la même école.

Forte de sa palette de talents, l'artiste a ensuite l'opportunité de s'installer dans un atelier à Fréjus en 2006, au sein du Circuit des métiers d'arts.

La feuille d'or : son matériau fétiche

À l'issue de ses études, poussée par ses parents qui l'ont encouragée à se lancer dans ce métier, Cathy Soncini a pris des cours de peinture en 2005 chez Jacques Gatti, célèbre peintre du Plan-de-la-Tour, aujourd'hui disparu. À ses côtés, elle s'est exercée à la peinture à l'huile et à l'aquarelle.

Aujourd'hui, « je travaille beaucoup la feuille d'or mais aussi la feuille d'argent, de cuivre, la poudre d'or. J'en mets surtout sur les grosses pièces, les lampes et les tableaux », souligne l'artiste avant d'ajouter qu'elle puise son inspiration dans l'art déco et l'art nouveau. Fière de ses lampes, Cathy Soncini a déposé un brevet à l'INPI^(*) pour ses abat-jours afin de préserver ses créations uniques qui appellent différentes techniques.

Les tableaux occupent aussi une place importante dans son atelier : « Je travaille aussi bien le figuratif que le contemporain », précise-t-elle. En parallèle, l'artiste crée des boîtes à bijoux, des bougeoirs, des colliers, des boucles d'oreilles pour lesquels elle récupère des copeaux de feuilles d'or, de cuivre ou d'argent. Ainsi, rien n'est perdu. De nombreux objets décoratifs colorés sont également proposés pour apporter une touche de gaieté dans votre intérieur.

Cathy peut travailler sur commande. « Souvent, les gens m'amènent un bout de tissu ou de carrelage qu'ils ont chez eux et je retrouve les teintes. Je fais du sur-mesure », insiste-t-elle.

Donner une deuxième vie aux objets

La créatrice récupère les pieds de lampe dans les brocantes et leur donne une deuxième vie. « Avec quelque chose de vieillot, on peut faire quelque chose de très moderne » déclare-t-elle. Le recyclage fait partie aussi de ses tableaux car on y retrouve par exemple des clés, « j'aime bien tout ce qui apporte du relief et j'incorpore de petits objets que je récupère dans la résine ».

Venez découvrir ses créations uniques dans son atelier !

(*) Institut national de la propriété intellectuelle.

Cathy SONCINI - Atelier Au Fil de l'Or

Dorure à la feuille, tableaux et création de luminaires d'art
3, rue Desaugiers - Tél. 06 19 28 25 28
atelier.aufildelor@gmail.com



Laure HO, vivez un moment d'évasion

Diplômée de l'École des Beaux-Arts Céramiques de Vallauris, Laure Ho a réussi avec brio sa reconversion professionnelle, et se consacre désormais à sa passion. Arts de la table, objets de décoration ou encore sculptures, ses créations vous emmènent dans un univers bohème chic aux couleurs uniques.

« Je fabrique moi-même mes couleurs avec des oxydes différents, car on ne les trouve pas chez les fabricants de matières pour céramique. Je tâtonne, je fais des essais. De revanche, j'ai en tête la couleur que je veux créer », précise Laure Ho. Son désir de simplicité se reflète dans ses créations très épurées : « J'aime bien la délicatesse des choses. Je trouve que la simplicité paye toujours ».

Une passion qui prend racine dans l'enfance

« Dans mon village étant enfant, il y avait une céramiste. J'ai des souvenirs de son atelier, de cette ambiance, des couleurs... Quand je travaille, je le revois très souvent. » À l'âge de 15 ans, Laure fait un stage de poterie macramé mais ne continue pas dans cette voie-là, préférant se tourner vers la presse.

« À la suite d'un licenciement économique, j'ai réfléchi à ce que je voulais faire puis la céramique s'est imposée comme une évidence », avoue la céramiste. C'est ainsi que Laure prend la décision d'entamer une formation aux Beaux-Arts de Vallauris et passe son diplôme en un an : « J'ai eu des professeurs merveilleux, avec un vrai savoir-faire, qui m'ont ouvert l'imagination. » Une décision salvatrice qui lui a permis de renouer avec l'art. « Je suis restée deux ans en atelier partagé à Vallauris puis j'ai cherché un lieu pour m'installer et c'est ainsi que j'ai pris connaissance du Circuit des métiers d'art », dont elle fait partie depuis janvier 2021.

Allier tradition et modernité

Laure Ho manipule les assiettes plusieurs fois avant qu'elles ne prennent forme. Elle les recouvre ensuite d'émail qui fond à 1000 ou 1300°C. Tout dépend du matériau utilisé. « J'aime l'alliance de la tradition, de la modernité, et de l'art. Si je sors de ce triptyque, mes réalisations ne me conviennent pas. Je dois ressentir la "fulgurance", cette conviction qui m'indique que j'ai créé la bonne couleur », souligne la céramiste.

Laure Ho travaille la faïence, le grès et la porcelaine pour les pièces artistiques. « Je vais développer prochainement une gamme en porcelaine pour les arts de la table, une ligne très pure, très sobre. Ce sera pour Noël 2021 », révèle l'artiste qui ouvrira son atelier au public à chaque lancement d'une nouvelle collection. Dans l'immédiat, vous pouvez retrouver ses créations sur ses réseaux sociaux et la plateforme "Acheter local".

Laure HO - Atelier Terre d'Estérel - Sur rendez-vous Mail. Ho.laure83@gmail.com

Instagram : laureho_ceramist_art - Facebook : LaureHo



Michel MOREAU, un mastodonte de l'art figuratif

Autodidacte, Michel Moreau peint depuis son enfance. À l'âge de 12 ans, repéré pour son talent à l'école, un droguiste expose deux de ses toiles en vitrine et sa vie se transforme à partir de ce moment-là. Après des études à l'École nationale professionnelle d'Armentières, il crée un bureau d'architecture et de décoration, et mène une double carrière d'architecte et de peintre jusqu'en 1964.

Dans les années 80, sa renommée s'envole : l'Angevin d'origine reçoit la médaille d'argent au Salon des Artistes Français à Paris et participe, avec neuf autres peintres, à la création du mouvement des Compagnons de la Loire en 1982. Trois ans plus tard, il crée une école de peinture d'où sortiront près de 150 élèves.

La recherche de la lumière

Au cours de ses 70 ans d'expérience, Michel Moreau a créé une technique pour faire jaillir la lumière de ses toiles : « C'est une lumière qui vient de l'arrière de la toile, qui traverse la matière et vient éclairer le spectateur, l'objectif étant de cultiver l'émerveillement », souligne l'artiste.

Lauréat de nombreux prix, son œuvre est présente dans les collections publiques et privées en France et aux quatre coins du globe.

Parmi les distinctions, citons le Grand Prix de la Ville de Niort, de Saumur, la médaille Vermeil des Arts Sciences et Lettres, la Médaille du Mérite et du Dévouement français, mais aussi le Grand Prix du Gemmail^(*). Sans oublier une rétrospective au Grand Palais à Paris, aux côtés des œuvres de Le Corbusier. Cette reconnaissance a attiré l'attention des plus grandes galeries parisiennes qui se sont arrachées ses toiles, mais aussi à Los Angeles et Tokyo, où il jouit d'une grande popularité.

Partager son vécu

Fort de ce succès, Michel Moreau avoue, « ce qui compte pour moi maintenant, c'est le plaisir de transmettre mon vécu ».

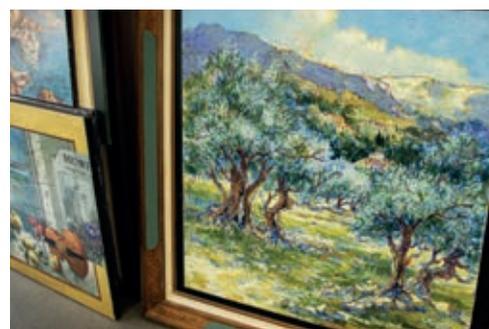
Membre du Circuit des métiers d'art depuis 2018, il possède également une école de peinture à Callas. « Si j'ai monté une école, c'est pour montrer que tout le monde a du talent. Le propre de l'homme, c'est d'être unique, ce n'est pas de bien travailler pour être le premier. En voyant quelques traits, je perçois déjà le potentiel qu'a une personne », déclare l'artiste.

Envie d'apprendre à peindre ? Michel Moreau vous reçoit dans son atelier fréjusien pour faire éclore votre talent. N'hésitez pas à le contacter.

(*) Panneau constitué de morceaux de verre translucides colorés juxtaposés et superposés.

Galerie Michel MOREAU

22, rue du Bourguet
Tél. 06 86 44 01 32



QUAND NAPOLÉON débarquait à Fréjus...

Les Frontières Maritimes



FRÉJUS — Zingalesini de Napoleone verso la Via ABBIGLIATA



Napoléon... Les deux termes qui viennent immédiatement à l'esprit et que l'on peut accoler à l'empereur français - dont on célèbre le 5 mai le bicentenaire de la mort - sont sans conteste Bonaparte et Waterloo.

Bonaparte, parce que c'est d'abord là le nom de famille de cette dynastie corse, venue d'Italie, qui marquera l'histoire de notre pays à la fin du XVIII^e siècle, et surtout au début du XIX^e.

Waterloo, parce que cette bataille, le 18 juin 1815, engagée par l'Armée française sous le commandement de Napoléon 1^{er} face à "l'Armée des alliés" bientôt rejointe par l'armée prussienne, se soldera par une véritable déroute, concluant une des plus meurtrières campagnes de la Révolution et l'Empire, et entraînant le dernier exil de l'empereur vers Sainte-Hélène après une fuite de plusieurs mois...

BICORNE ET MAIN DANS LE VESTON

Ah si, l'on dit encore que Napoléon était petit (idée reçue, l'empereur mesurait entre 1,68 m et 1,70 m, la taille moyenne des hommes à cette époque étant de 1,66 m) et la représentation la plus associée est celle-ci-contre, bicorne sur la tête et main droite plongeant dans le gilet, entre torse et ventre.

Napoléon adopta le "petit chapeau" sous le régime politique du Consulat (1799-1804), et la main sous le veston n'était autre qu'une posture très répandue aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Mais que sait-on réellement de Napoléon Bonaparte, général d'armée devenu Premier

Consul (1799-1804), puis empereur de France (1804-1815) sous le nom de Napoléon 1^{er} ? Qu'il est né en Corse, à Ajaccio le 15 août 1769. Qu'il décèdera en exil sur l'Île anglaise de Sainte-Hélène, au large des côtes angolaise et namibienne en 1821, le 5 mai, à l'âge de 51 ans...

Pour autant, en dehors de cela, en dehors de Waterloo, du bicorne, de la main dans le veston, des batailles d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, et autres campagnes d'Italie et d'Égypte, nous-mêmes, habitants de Fréjus, que savons-nous de Napoléon ? Savons-nous ainsi que de vrais liens unissent la cité romaine et l'empereur ?...

17 VENDÉMAIRE AN VIII

Parce qu'au retour de cette campagne d'Égypte précisément, le 9 octobre 1799 (17 Vendémiaire de l'An VIII), celui qui n'était encore "que" le général Bonaparte arriva en rade de Fréjus après un voyage de 47 jours depuis Alexandrie. De la statue de Sieyès au musée d'Histoire locale, de l'Hôtel des Quatre Saisons à l'Hôtel de la Poste (où il passa la nuit du 27 au 28 avril 1814 avant son départ pour l'Île d'Elbe), de la gare de Fréjus à la chapelle Saint-François de Paule, ils sont finalement nombreux les vestiges et monuments plus ou moins étroitement liés à l'histoire napoléonienne...

L'on fêtera le 5 mai prochain les 200 ans de sa mort. La pandémie actuelle empêche toute manifestation pour marquer ce bicentenaire. Mais la ville de Fréjus travaille actuellement sur un projet qui devrait trouver une concrétisation en août prochain.

Appel pour exposition...

La Ville lance un appel aux personnes qui détiendraient objets, reliques, peintures, livres, photos, ou autres souvenirs liés à l'empereur français, et souhaiteraient les prêter pour une exposition "Collection privée" consacrée à l'empereur sur la seconde quinzaine d'août...



**RENDEZ-VOUS
FRÉJUS**
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Les visites éphémères, un bon moyen de découvrir Fréjus...

À l'heure de ces lignes, rien n'indiquait avec certitude la fin des restrictions imposées au cours du mois d'avril et, donc la reprise des visites commentées. Mais dans ce cas, sachez qu'une programmation existe bel et bien dans le cadre de "**RENDEZ-VOUS À FRÉJUS, ville d'art et d'histoire**".

Alors bien sûr, les visites proposées doivent s'adapter aux règles en vigueur, en terme de participation (5 personnes plus le guide), ou tenir compte de la fermeture des monuments et autres musées. « *Cela n'empêche pas les visites*, explique Philippe Cantarel, guide-conférencier à l'Office de tourisme. *Certes, nous ne pouvons pénétrer dans les musées ou l'enceinte des monuments, mais nous pouvons les admirer de l'extérieur.* » Et le guide fréjusien de conseiller, « *privilégiez les visites dites "éphémères", sur réservation et en fonction de la disponibilité des guides. Des visites "à la demande" hors horaires établis et sur une thématique choisie par les visiteurs* ».



Retrouvez le programme complet (à télécharger) sur les sites www.frejus.fr et www.ville-frejus.fr

+ d'infos
Office de tourisme

Tél. 04 94 51 83 83

Mail. tourisme@frejus.fr



INVESTIR DANS LA VILLE DE DEMAIN

Depuis 2014, la municipalité s'investit pour faire de Fréjus une ville durable. La protection de l'environnement est un enjeu essentiel pour lequel la commune a développé une politique volontariste.

Le développement économique change nos modes de vie et impacte fortement nos consommations d'énergie.

La maîtrise de nos ressources énergétiques devient donc un facteur clé afin d'assurer des économies financières et de préserver notre environnement. Différentes innovations sont mises en place par la ville de Fréjus afin d'investir dans la ville de demain.

Économies d'énergie : la Ville se mobilise



L'environnement est un axe fort de ce mandat.

Les membres de la majorité l'ont encore souligné lors du conseil municipal du 26 janvier dernier. Il a été acté un plan de relance de l'investissement local d'un montant de 8 M€, dont une partie est allouée à la protection de l'environnement et plus particulièrement aux **économies d'énergie**.

Ainsi, des travaux de **rénovation de l'éclairage public** ou encore **d'amélioration de la performance énergétique** des bâtiments communaux font partie des actions concrètes menées par la Ville.

ZOOM SUR la performance énergétique

La réduction de la consommation d'énergie des bâtiments communaux fait l'objet de nombreuses politiques publiques telles que les directives européennes, réglementations thermiques, plan climat, transition énergétique, croissance verte, ou encore Grenelle de l'environnement. La ville de Fréjus a donc signé un Contrat de Performance Énergétique (CPE) début 2020 avec la société Engie, sur une durée de huit ans,

afin de répondre aux nouvelles exigences environnementales.

Ce contrat a pour but :

- de réaliser des travaux de rénovation des équipements de chauffages existants afin de réduire les consommations,
- d'accroître la part consommée des énergies renouvelables notamment l'énergie solaire.

« Ce contrat vise la diminution d'au moins **20 % des consommations d'énergie de 88 bâtiments communaux** dont les écoles, l'hôtel de ville ou encore les gymnases », détaille Myriam Samperez, responsable du service Transition énergétique et techniques durables.

3.500.000 €

ce montant correspond à l'investissement pour les travaux de rénovation de chaufferies, de télégestion, d'isolation de combles et d'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Un nouveau service municipal dédié aux économies d'énergie

"Transition énergétique et techniques durables", tel est le nom du tout nouveau service mis en place le mois dernier par la municipalité.

« Nous allons travailler sur la performance énergétique et les techniques environnementales visant à rendre les bâtiments municipaux connectés et durables », détaille Myriam Samperez, responsable du service.

Le rôle de ce service est aussi d'explorer toutes les pistes techniques visant à accroître les vertus écologiques et énergétiques des investissements de la ville. Ainsi, **tous les projets et chantiers menés par la municipalité intègrent les nouvelles normes environnementales** où seront introduites des énergies renouvelables comme le solaire, la réduction du besoin énergétique, une régulation de type gestion technique du bâtiment, etc.

LES TECHNIQUES DURABLES AU CŒUR DE CE NOUVEAU SERVICE

« Il s'agira également d'explorer des sujets qui ont un impact indirect mais extrêmement fort sur la "transition énergétique (TE)", complète Pierre-Michel Trénac, directeur général des services techniques. L'accent doit être mis sur la nature plus durable et efficace des matériaux préconisés, leur démontage, leur recyclage, leur bilan carbone, la mise en œuvre du décret "tertiaire" (impliquant la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire), l'introduction de performances énergétique et écologique dès la conception, la "désimperméabilisation" notamment des cours d'écoles, ou encore la mise en œuvre d'un réseau de thalassothermie (particulièrement adapté aux zones littorales : l'énergie calorifique récupérée en mer peut alimenter des bâtiments en chaleur et en froid) et bien d'autres. »

LES SERVICES MUNICIPAUX JOIGNENT LEURS FORCES

Ces objectifs exigeront un travail de coopération étroite avec toutes les directions concernées notamment la Direction des Bâtiments Communaux, la Direction Études et Travaux et la Direction Enfance et Éducation.

La finalité sera d'enclencher **un cercle vertueux entre durabilité, performances, confort de l'utilisateur et économies**. Cette restructuration insufflée par le maire est un geste fort qui montre encore une fois la volonté de répondre aux problématiques environnementales.



LE MOT DU MAIRE : David RACHLINE

« Mon équipe et moi-même avons décidé de mettre en œuvre un important plan de relance de l'investissement local doté d'un montant de 8 M€, dont une partie est allouée à l'environnement. Tout cela sans augmenter les impôts des Fréjusiens.

Les actions concrètes liées aux performances énergétiques permettent de générer des économies pérennes de fonctionnement. »

LE MOT DES ÉLUS :



Charles MARCHAND délégué aux travaux

« Les travaux liés à la performance énergétique sont réalisés sur le long terme. Les effets ne sont pas toujours visibles, mais ils se feront ressentir sur les années à venir, pour nous et pour nos enfants. »



Ariane KARBOWSKI, délégué à l'environnement

« Des formations sont prévues afin de sensibiliser les agents municipaux aux bonnes pratiques et aux bons réflexes à adopter, comme avec les chauffages, lumières, prises électriques ou encore ordinateurs... »

ZOOM SUR l'éclairage public

Le maire de Fréjus, David Rachline, a mis en place un Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). L'objectif est **d'assurer une bonne gestion du parc d'éclairage urbain grâce à un haut niveau de service tout en valorisant les espaces publics** et le patrimoine de la Ville.

Ce Marché Global de Performance pour l'éclairage public a été acté en 2017 pour une durée de 10 ans et pour un montant de 10 M€. Il prévoit :

- la suppression des lampes à vapeur de mercure et des matériels obsolètes ;
- le **renouvellement progressif des points lumineux de la ville par des lanternes LED** d'une durée de vie pouvant aller jusqu'à 25 ans. *« Elles permettent une réduction des consommations et une meilleure gestion informatisée, via notamment l'intégration d'un module de géodétection "Citytouch". Chaque lanterne LED étant connectée GPRS et pilotable à distance en temps réel »,* explique Bernard Allo, responsable d'exploitation des installations électriques extérieures. Les luminaires des boulevards d'Alger/Libération, de Provence et de la Mer ou encore l'avenue de Lattre de Tassigny ont d'ores et déjà été équipés ;
- la mise en lumière LED, moins énergivore, des monuments emblématiques de la Ville.

Le plan de relance prévoit aussi le déploiement d'un plan LED dans les écoles pendant les vacances d'été, afin d'optimiser la consommation d'énergie dans les classes et de bénéficier d'une meilleure luminosité durant les phases de travail. Grâce à ces procédés, **Fréjus entre dans l'ère de la Smart City, la ville intelligente.**



VOUS POUVEZ AGIR :

Chaque point lumineux de la ville est muni d'un QR code.

Si vous remarquez une panne ou un incident, n'hésitez pas à le signaler via l'application mobile de la ville "Fréjus l'appli", afin de faire remonter les problématiques du terrain.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'éclairage public est l'un des postes de dépense énergétique le plus important d'une commune, après le chauffage et l'éclairage intérieur des bâtiments.



Ci-dessus, gros plan sur une lanterne LED et son module de communication GPRS qui permet de connecter la lanterne au réseau de supervision de la ville.



« Pendant cette période de Covid, à l'heure du couvre-feu, on atténue la puissance de l'éclairage des lanternes LED de 80 % afin de réaliser des économies d'énergie. Le tout, sans complètement éteindre les lumières afin de préserver la sécurité sur la voirie », détaille Thierry Syrykh, responsable de l'éclairage public pour l'entreprise Serradori.

Pour aller plus loin :

Les économies d'énergie ne sont qu'une partie des actions menées par la Ville afin de préserver notre environnement et de réaliser des économies financières.

Les engagements pris par la municipalité sont multiples :

- autopartage,
- formation des agents municipaux à l'écoconduite,
- aménagement d'un écoparking avenue du XV^e Corps,
- installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques,
- nouvelles plantations avec des essences moins consommatrices d'eau,
- plantation de 5000 arbres sur les 5 années à venir,
- jardins partagés...

LA MÉDIATHÈQUE VILLA-MARIE

à l'écoute de ses usagers



Comme d'autres services municipaux avant elle (bureau de l'état civil, Direction de l'Enfance et de l'Éducation...), la **Médiathèque villa-Marie**, sous l'égide de la ville de Fréjus, s'inscrit en cette année 2021 dans une démarche Qualité visant la certification **QUALIVILLES**.

Dans cette optique, la structure municipale lance une enquête à destination de ses adhérents, mais également à l'intention de l'ensemble des usagers fréjusiens et autres.

Pour rappel, la certification QUALIVILLES engage les organismes labellisés et référencés dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil à l'égard du public pour répondre au plus près aux demandes et suggestions de celui-ci, mais dans un cadre plus général aux nombreux enjeux auxquels sont confrontées les structures publiques. Cela va donc de la satisfaction des usagers à une modernisation et une meilleure performance dans le cadre de leur mission de service public.

« VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE »

À cet effet, une enquête et un questionnaire de satisfaction sont à disposition de tous, relatifs à l'accueil et encore aux prestations proposées par la Médiathèque villa-Marie. Cette enquête est à retrouver sur le site internet de la Médiathèque (www.bm-frejus.fr) ou sur le Portail Usager de la Ville (<https://frejus.usagers.fr/espace-demarches>) à partir des onglets "Culture" et "Relation usager".

Par ailleurs, en cette période difficile, la Médiathèque villa-Marie et son annexe - la bibliothèque de Saint-Aygulf - rappellent qu'elles demeurent ouvertes et peuvent accueillir le public aux horaires d'ouverture habituels. Nonobstant les divers dispositifs proposés aux adhérents, tels le Biblio-drive, les audios de la Pause Philo, ou encore un portail numérique offrant vidéos à la demande (à raison de trois films ou documentaires par mois), lectures de journaux (*PressenBib* : 31 jetons/mois pour les quotidiens, 15 jetons/mois pour les magazines) et un accès illimité à la musique à travers le service légal *MusicMe* (10,5 millions de disques disponibles)...



www.bm-frejus.fr

Facebook : Médiathèque-de-Fréjus

Tél. : 04 94 51 01 89

Mail : s.bibliotheque@ville-frejus.fr



Direction de l'Enfance et de l'Éducation : pensez aux réservations pour les accueils de loisirs de l'été

Les accueils de loisirs municipaux du prochain été seront opérationnels à compter du **jeudi 8 juillet** et jusqu'au **vendredi 27 août 2021**. Ces accueils de loisirs s'adressent aux enfants âgés de **3 à 12 ans**.

QUAND ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions peuvent s'effectuer de deux manières différentes :

- du **17 au 31 mai** : réservations en ligne via le site **Portail Famille**,
- du **31 mai au 4 juin** : à l'accueil de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation (D.E.E.).

Si cela n'a pas encore été fait, n'oubliez pas par ailleurs de déposer au guichet de la D.E.E. votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, ainsi que le relevé de compte de la CAF pour bénéficier du tarif adapté à vos ressources.

+ d'infos :

Direction de l'Enfance et l'Éducation Le Florus Bât C - Place Mangin - 83600 Fréjus.

Tél. : 04 94 17 66 89. Portail Famille : mairie-frejus.accueil-famille.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Fermeture exceptionnelle le vendredi à 12h15 jusqu'au 9 juillet inclus.

En "colo" avec l'Odel-Var !

Enfants, ados, les vacances d'été se préparent aujourd'hui. Jeunes de 4 à 17 ans, mais également parents, l'Odel-Var propose des séjours sportifs, culturels, linguistiques pour tous les âges - enfants, de 4 à 8 ans et de 9 à 12 ans ; ados, de 12 à 17 ans -, et même la possibilité de concilier vacances, détente et apprentissage (révisions scolaires) du CP au CM2. Prenant compte, bien entendu, un protocole sanitaire strict pour répondre aux règles en vigueur en matière d'hygiène et sécurité, et de nombreuses mesures préventives dans chaque centre.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} mars, avec possibilité, sous conditions, de bénéficier d'aides (du Conseil départemental du Var, jusqu'à 450 € sous conditions) et avantages financiers (fratrie, fidélité, facilités de paiement...).

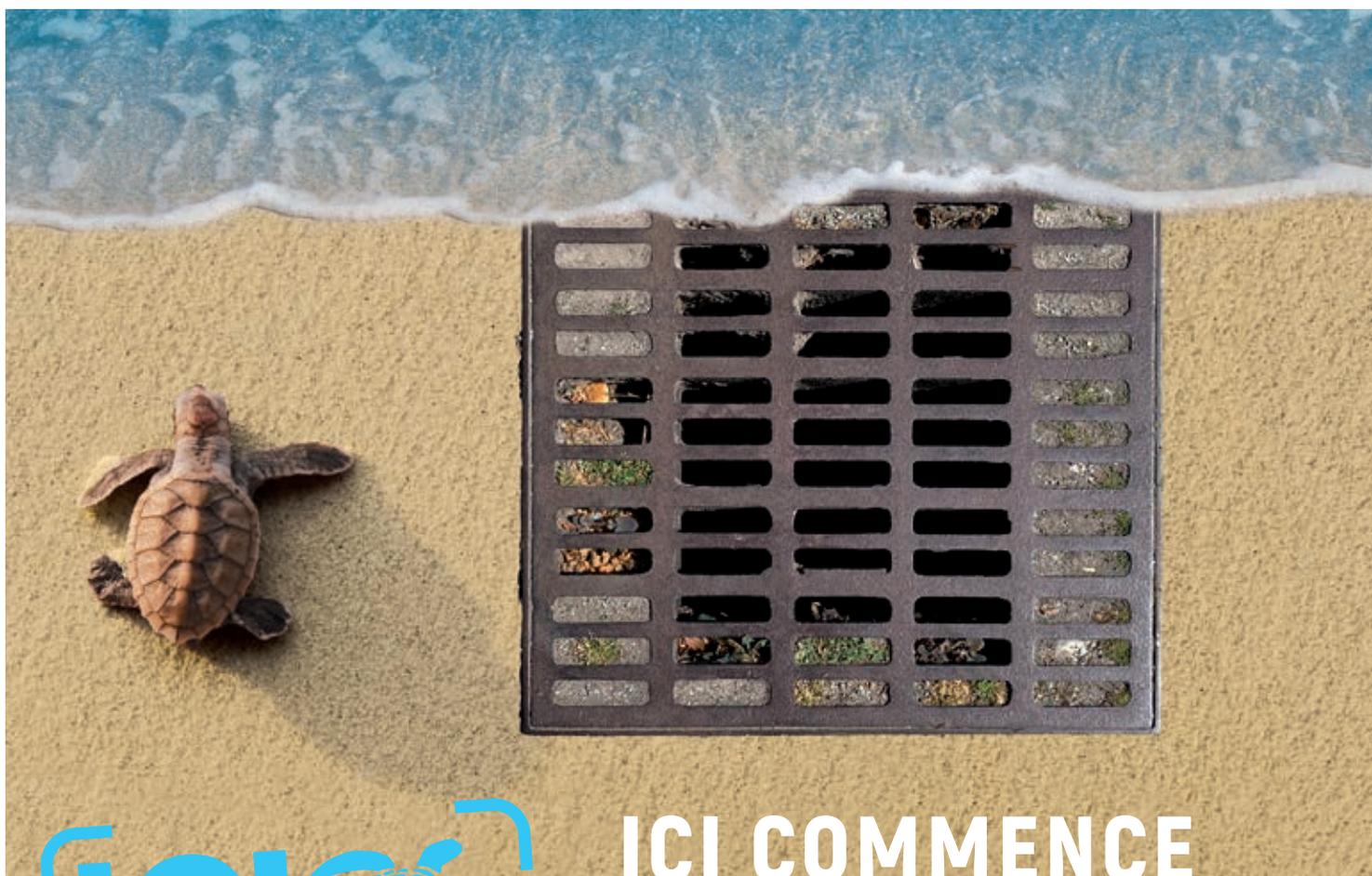


© odelevasion.fr

+ d'infos :

www.odel.fr - odelevasion.fr - Facebook : odelevasion - Instagram :

odelevasion - Tél. : 04 94 925 985 - Mail : servicecommercial@odelvar.com



ICI COMMENCE LA MER :

la Ville engagée en faveur de l'environnement

À l'occasion de la journée mondiale de l'environnement du 5 juin, la ville de Fréjus lance la campagne de sensibilisation baptisée « ici commence la mer, ne rien jeter ». Une opération visant à renforcer la vigilance des acteurs du territoire en faveur de la richesse naturelle exceptionnelle qu'est la mer.

LES AVALOIRS NE SONT PAS DES POUBELLES

Le lien direct entre les réseaux d'évacuation d'eau de pluie et la mer étant trop souvent méconnu, la ville de Fréjus a décidé de taguer le message « Ici commence la mer, ne rien jeter » au pied des avaloirs d'eaux pluviales afin d'avertir, voire mieux, de dissuader chaque personne qui serait tentée d'y « glisser » un déchet.

EN MÊME TEMPS, SI ON NE LE SAIT PAS...

Cet acte n'est pas sans conséquence : contrairement aux idées reçues, les grilles d'avaloirs ne sont pas des bouches d'égout. Elles sont raccordées aux réseaux d'eaux pluviales qui rejoignent directement les rivières puis la mer. C'est pourquoi les mégots et autres déchets jetés dans les avaloirs d'eaux pluviales filent directement vers la mer sans être traités en station d'épuration. L'eau pluviale de Fréjus ainsi contaminée par ces déchets et produits toxiques contribue donc à la pollution de la Méditerranée.

MAINTENANT QUE L'ON SAIT, IL FAUT PASSER À L'ACTION !

Le 5 juin, lors de la journée mondiale de l'environnement, nous invitons les écoles, collèges, lycées, commerçants et représentants de Conseil de quartier, en présence de M. le Maire et des élus, à taguer des premiers avaloirs avec le matériel mis à disposition par la Ville.

ENSUITE, ON A JUSTE À ADOPTER LES BONS RÉFLEXES !

C'est facile ! Il suffit de prendre conscience qu'il ne faut plus rien jeter à terre ou dans les avaloirs d'eaux pluviales. Et ce, même si vous vous trouvez loin de la mer, à Saint-Jean-de-Cannes, au Capitou ou encore à la Tour de Mare.

Pour ancrer cette démarche éco-responsable, la ville de Fréjus va multiplier les solutions :

- + de poubelles notamment le long des plages
- installation de cendriers ludiques pour récolter les mégots
- distribution gratuite de cendriers de poches dans les commerces
- organisation de journées éco-citoyennes
- opération de sensibilisation sur les déjections canines
- mise en place de filets pour piéger les macro-déchets à différents exutoires de la Ville.

QUELQUES CHIFFRES CLEFS !

80% des déchets que l'on retrouve dans la mer et les océans viennent de l'intérieur des terres.

Petits mégots, mais grandes conséquences :

- un mégot pollue 500 litres d'eau,
- un mégot est composé de fibres plastiques et contient de nombreux composants très toxiques comme de l'Arsenic,
- 137.000 mégots sont jetés par terre chaque seconde dans le monde,
- un mégot met 15 ans pour se dégrader dans la nature.

Le plastique, c'est catastrophique !

- 8 millions de tonnes de déchets plastiques se retrouvent dans l'océan chaque année,
- les déchets plastiques causent la mort de plus d'1 million d'oiseaux marins et de plus de 100 000 mammifères marins chaque année,
- en 2050 l'océan contiendra plus de plastique que de poissons.

Fréjus s'engage dans la lutte contre la pollution de la mer Méditerranée et sur nos plages

Par délibération du 26 janvier 2021, le Conseil municipal a voté l'adhésion de la Ville aux deux chartes suivantes :

- **Une plage sans déchet plastique** (Charte Nationale proposée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'Agence de la Transition Écologique).
- **Zéro déchet en Méditerranée** (Charte Régionale proposée par la Région SUD).

Ces 2 chartes sont animées en région par l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (l'ARBE). Elles ont pour ambition d'engager la Ville dans des plans d'actions de réduction des déchets

plastiques à travers **3 domaines d'actions :**

la sensibilisation, la prévention et l'optimisation.

En complément, la ville de Fréjus a signé le 1^{er} mars 2021 son adhésion à l'AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine) qui propose un échange constant et constructif sur différentes actions menées par les communes adhérentes. Ces retours d'expériences nous permettront d'être proactif dans nos démarches.

Ces engagements, non seulement engagent la ville de Fréjus, mais obligent à des mesures de progression qui seront valorisées par des labellisations.

Une campagne soutenue par les jeunes fréjusiens



« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

Madame Ariane Karbowski, adjointe à l'Environnement, Monsieur Jean-Louis Barbier, Conseiller délégué au Domaine Public Maritime et Madame Cécile Gautraud, référente Environnement, ont rencontré depuis plusieurs semaines différents établissements scolaires afin de présenter la campagne.



LE MOT

**d'Ariane KARBOWSKI,
adjointe à l'environnement**

Arrêtons de mégoter, visons l'éco-exemplarité !

« Depuis longtemps et plus encore dans ce nouveau mandat, la ville de Fréjus met en place, selon les directives de notre maire David Rachline, une politique volontariste en matière d'environnement : les différentes chartes auxquelles la Ville a adhéré (la charte nationale « Plage sans déchet plastique » et la charte régionale « Zéro déchet en méditerranée ») démontrent bien sa volonté d'agir et surtout de mesurer ses démarches grâce à des indicateurs de suivi qui permettent de fixer des objectifs et d'évaluer la pertinence des actions mises en œuvre. Ces indicateurs feront l'objet de bilans qui seront transmis au Ministère de la Transition Écologique à chaque fin de haute saison.

*« Les grilles d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles : tout ce qui tombe dedans va directement à la mer. »
N'hésitez pas à faire circuler ce message pour que, tous ensemble, nous préservions la Méditerranée et que notre Ville rayonne pour sa volonté de devenir éco-exemplaire.*

“

Une opération visant à renforcer la vigilance des acteurs du territoire en faveur de la richesse naturelle exceptionnelle qu'est la mer.

”



LA RUE VADON CHANGE DE SENS :

la municipalité souhaite revitaliser l'entrée ouest de la ville

Il n'a échappé à aucun riverain ou aux usagers du secteur que la rue Henri-Vadon avait interverti son sens de circulation à la mi-avril. Un souhait de la municipalité, première étape d'un projet plus global qui vise à redynamiser l'avenue de Verdun, axe prioritaire et entrée ouest vers le cœur historique.

Charles Marchand, adjoint au maire de David Rachline, en charge de la voirie, des travaux et des aménagements routiers, met en avant « la volonté de la Ville et du premier magistrat de redonner sa vertu commerciale et son attrait à l'avenue de Verdun, artère au flux important car entrée du cœur de Ville depuis la RD7 et, plus loin, l'autoroute ».

Une nouvelle dynamique qui doit encore passer par « l'implantation et le développement de projets sur lesquels nous travaillons, en collaboration avec de nouveaux acteurs intéressés », confirment en écho Christelle Plantavin, adjointe au maire déléguée au commerce, et une autre élue, Ariane Karbowski, adjointe déléguée aux transports et au

stationnement, qui annonce « des aménagements réalisés sur les trottoirs ou encore une nouvelle matérialisation de places de stationnement et de zones de livraison ».

UNE MODIFICATION QUI TROUVE SON PUBLIC

Concrètement, sur le terrain, ce réaménagement entraîne une entrée sur la rue Vadon par le giratoire situé face aux Arènes - « l'accès à l'Amphithéâtre est ainsi plus direct et facilité », souligne encore Charles Marchand.

En son extrémité et à l'intersection avec la rue Joseph-Aubenas (face à feu l'ancien Passage des Arènes, bâtiment qui vient d'ailleurs de voir un ravalement de façade), un aménagement sécuritaire a été matérialisé par les services de la Ville, au moyen d'un rétrécissement de chaussée sur une voie, la pose de "balisettes" blanches et d'un panneau STOP.

Les automobilistes "descendant" la rue Aubenas et souhaitant quitter la Ville empruntent désormais la portion de Vadon devant la porte

des Gaules (là où se trouvait naguère la clinique vétérinaire), direction la gare SNCF, pour rejoindre Verdun à hauteur du rond-point de l'Appel du 18-Juin.

VITALITÉ ET DYNAMISME POUR LE CŒUR DE VILLE

Après une nécessaire adaptation inhérente à toute modification des habitudes, cette évolution satisfait chacun, Charles Marchand insistant encore sur ce qui n'est en fait qu'un retour au passé à propos de la rue Vadon, et « la première phase d'un projet de réaménagement d'une partie de l'avenue de Verdun dans un premier temps, mais de la totalité à terme ».

Fruit d'une « réflexion globale entamée voici plusieurs années, qui voit là une première concrétisation » mais proposera dans l'avenir d'autres aménagements, « volonté politique et municipale de redonner toute sa vitalité au cœur historique de Fréjus ».

LA VILLE INVESTIT PLUS DE 700.000 €

dans une vaste campagne de travaux de voirie

C'est une vaste campagne de travaux de voirie qu'a lancée la Ville en ce printemps 2021. Pas moins de 10 interventions sont ainsi programmées sur le territoire communal, pour un investissement total de 702.955,42 € TTC.

La municipalité poursuit ainsi le schéma directeur de voirie lancé en 2016. Lequel, après étude de l'ensemble de la voirie communale, avait déterminé une hiérarchie des actions à prioriser, entre stratégie de **sauvegarde** (voies en très mauvais état classées "rouges") ou **renforcement** (voies d'état moyen).

Le caractère d'urgence a donc prévalu dans le phasage des interventions pour qu'aucun quartier ne soit défavorisé.

Nombreuses encore cette saison sont ainsi

les réfections concernant les voies et artères de Saint-Aygulf. Notamment autour du secteur Courbet - Belvédère. Les **avenues Bourguine, Gustave-Courbet et du Belvédère**, mais encore **l'impasse Gustave-Courbet** font de fait l'objet d'une rénovation pour un montant de plus de 180.000 € sur l'ensemble.

Toujours à Saint-Aygulf, le boulevard du Muy (qui mène au port depuis l'avenue Marius-Coullet) va lui aussi être rénové (32.629 € TTC).

DE SAINT-AYGULF À SAINT-JEAN DE CANNES

Autre quartier excentré, Saint-Jean de Cannes, où la **rue du Marsaou** va être refaite pour partie (28.250 € TTC).

Une réfection partielle - justement - a déjà été réalisée en 2017 sur la longue artère qu'est l'avenue Lachenaud (quartier de Caïs).

Cette fois, le **"bas" de l'avenue Lachenaud** est concerné, à hauteur du Pôle d'excellence Jean-Louis (123.000 € TTC), achevant la réfection par tronçons de cette voie.

Fréjus-plage (réfection partielle de la **rue Roland-Garros**, entre avenue de Provence et front de mer) mais encore La Magdeleine (**rue Mangin et chemin Saint-Lambert**, de part et d'autre des Établissements horticoles Kuentz) ou l'ouest de Fréjus avec le **chemin des Plaucudes** (au pied des digues du Reyran après les travaux de confortement de celles-ci), sont également au programme de cette campagne 2021.

Saint-Jean de Cannes - Rue du Marsaou



Caïs - Avenue Lachenaud



Saint-Aygulf - Avenue Courbet



Fréjus-plage - Rue Roland-Garros

CAÏS

Avenue Lachenaud (réfection partielle) - **122.953,30 € TTC**

FRÉJUS-OUEST

Chemin des Plaucudes - **72.607,03 € TTC**

FRÉJUS-PLAGE

Rue Roland-Garros (réfection partielle) - **132.966,62 € TTC**

MAGDELEINE

Rue Mangin - **52.651,90 € TTC**

Chemin Saint-Lambert - **74.616,03 € TTC**

SAINT-AYGULF

Avenue et impasse Courbet - **41.770,96 € TTC**

Avenue Bourguine - **119.811,72 € TTC**

Avenue du Belvédère - **24.701,22 € TTC**

Boulevard du Muy - **32.629,34 € TTC**

SAINT-JEAN DE CANNES

Rue du Marsaou (réfection partielle) - **28.247,30 € TTC**



Quand la ville refléurit...

La Direction des interventions techniques de la ville de Fréjus (espaces verts, jardiniers, maçons, service arrosage...) a mené plusieurs chantiers sur différents sites de la cité romaine.

Ainsi la jardinière de la place Clemenceau, faisant face à l'office de tourisme, a fait l'objet d'une opération de valorisation, avec la réalisation d'un espace méditerranéen à base d'alternance entre minéral et fleurs économes en eau, l'aménagement du parement extérieur et une rangée de fleurs plantées au pied de celui-ci (coût des travaux : **5.500 €**).

"ZÉZÉ TOP" : UN FRÉJUSIEN

sera 3^e relayeur du 4x100 m aux JO en août



Dans quelques semaines si tout va bien, un Fréjusien foulera le tartan du Stade olympique de Tokyo dans le cadre des Jeux Olympiques 2020, reportés l'an passé, et qui se dérouleront du 31 juillet au 8 août... 2021 !

Ce Fréjusien, c'est **Meba-Mickael Zézé**, Mickael pour les intimes. Qui sera (normalement) aligné le 5 août sur les séries du relais 4x100 m et, on l'espère, sur la finale le lendemain.

Mickael Zézé n'est pas le plus connu des athlètes tricolores. Y compris à Fréjus, où il est arrivé en 2016, davantage tout de même sur la piste du Creps de Boulouris où il met les bouchées doubles à l'entraînement.

Ce matin-là pourtant, un lundi férié du mois d'avril, Mickael n'est pas des plus fringants. « *Je sors d'un stage avec l'équipe de France de relais précisée-ment, confie le sprinteur de 27 ans (il est né le 19 mai 1994 à Saint-Aubin-lès-Elbœuf, de parents ivoiriens, Ndlr). Nous étions tous réunis à Chanas (Isère) en vue de préparer les mondiaux de relais début mai* » en Pologne.

ÉBAUBI AU CÔTÉ DES PLUS GRANDS

L'athlète, Mickael y est venu tôt, délaissant le football pour, repéré par son premier entraîneur (Pierre Grondin), et dans la foulée de son aîné Benbezi, démontrer d'emblée de belles aptitudes sur le sprint.

Troisième des championnats du monde cadets en **2011** (100 m), il s'empare la même année du record de France de la catégorie du 200 m (21"05), connaît sa première cape en équipe nationale seniors et une première participation à la *Diamond League* en **2013** - l'occasion de côtoyer « *les plus grands, Bolt, Blake, Lemaître... devant 50.000 spectateurs* », se remémore-t-il les yeux encore pétillants.

La progression est constante. Elle s'affirme en **2014**, lorsque « *je décide de me consacrer pleinement à l'athlétisme* », **2015** - champion d'Europe espoirs du relais 4x100 m -, ou encore **2016** - 2^e des France indoor sur 200 m, 3^e meilleure performance mondiale de l'année

sur le 200 m en salle en 20"54 - avec, en apothéose, un titre de vice-champion continental sur le 4x100, seniors cette fois (38"38 à Amsterdam), puis les Jeux de Rio.

BOULOURIS PUIS L'ANGLETERRE

Au Brésil, le quatuor français se manque (11^e), mais ces JO, « *l'expérience, l'ambiance, la mentalité* » constituent un déclic pour le Normand, encore plus « *déterminé* », qui s'installe à Fréjus et s'entraîne à Boulouris sous les ordres de l'ancienne athlète, Laurence Bily.

La naissance de son fils Liam (décembre 2017) viendra décupler sa motivation : et hop, un double titre national du 200 m ! 2018, nouveau changement de cap, départ vers l'Angleterre et l'académie *Speedworks Training* à Loughborough, sous les ordres de Jonas Dadoo. Pour « *franchir un palier, justifie Zézé. Dadoo comptait deux gars sous les 10" au 100 m dans son escarcelle. Et parmi eux, Chijindu Ujah, que je battais quand j'étais plus jeune...* »

LE GRAAL ? UNE MÉDAILLE OLYMPIQUE

Outre-Manche, « *tout change, atteste Mickael. Je réapprends à courir, je progresse physiquement, m'appuie sur la technique anglaise, différente.* »

Mais une nouvelle progression interrompue en 2020, entre aponévrose plantaire et Covid. « *Je ne pouvais plus m'entraîner en Angleterre avec les restrictions. J'ai donc fait le choix de revenir à Fréjus* », et de s'entraîner seul, suivi à distance par John Dadoo. « *Avec les nouvelles technologies, c'est possible, mais rien ne vaut un coach sur place.* »

Un coach qu'il trouvera en la personne de Elliot Draper, adjoint de Dadoo, Français, de Caen, venu s'installer lui aussi sur la Côte d'Azur.

Avec Draper, Mickael Zézé - l'un des quatre de la fratrie à pratiquer le sprint avec Benbezi, Ryan ou encore Greta - a retrouvé l'envie et l'ambition, dans sa quête, outre de partenaires financiers, d'aller décrocher **LE Graal, "UNE MÉDAILLE OLYMPIQUE"** à Tokyo...



Yannick Paget (1998, 1999), Gus' Tamba (mars 2019, novembre 2019) et Julien Chamayou (2002) : le podium de la boxe amséliste.

BOXE : TRIPLE CHAMPION DE FRANCE cherche combat européen !

En deux ans, la section boxe de l'AMSLF a doublé le nombre de ceintures nationales professionnelles accrochées au bord du ring de la salle Pierre-Argenti. Aux trois premières glanées par le léger puis super-léger, **Yannick Paget** (1998, 1999), par le mi-lourd **Julien Chamayou** (2002), sont venues s'ajouter les trois ceintures - de plus en plus grandes au fil des années - de **Gustave Tamba** en mars (le 9) puis novembre (le 16) 2019, et cette troisième défense victorieuse le 27 mars dernier.

« *Un combat solide, maîtrisé*, commente Yannick Paget, l'ancien champion devenu coach. *Crambert* (Steven de son prénom, le boxeur breton, double adversaire de Tamba pour l'obtention de la ceinture, défait aux points le 16 novembre 2019 puis ce 27 mars 2021, Ndlr) *a été pris de vitesse, moins puissant, moins technique aussi. Il disait avoir travaillé une tactique spécifique après sa première défaite. Mais nous aussi avons travaillé et sommes parvenus à déjouer ses plans.* »

SCARDINA PAS CHAUD ?

Pour autant, ce troisième titre dans une catégorie (super-moyens, -76,205 kg) parmi les plus denses de la boxe "pro" - Louis Toutin et Kevin Lele-Sadjo

rien qu'au niveau français ! -, n'ouvre pour l'heure pas de réelles perspectives pour le boxeur né à Saint-Raphaël, d'origine sénégalaise et licencié à l'AMSLF.

Plus exactement, « *la situation, avec le Covid, est un peu bloquée pour l'instant*, regrette Paget. *En fait, personne ne veut s'engager.* Car l'ambition de Gus' "Marvelous" Tamba aujourd'hui, qui a rendu son titre - « *mais je garde mes ceintures rassure-toi*, rigole-t-il. *Simplement, le titre est désormais vacant* » -, est d'aller se mesurer au niveau européen. Et dans ce cadre, trois solutions se présentent.

« *Soit l'Union européenne, soit l'EBU (European Boxing Union). Pour schématiser, l'Union européenne serait l'équivalent, en football, de l'Europaleague, et l'EBU celui de la Champion's League. Mais le détenteur du titre en Union européenne, l'Italien Daniele Scardina, ne semble pas trop "chaud" pour affronter Gus'. Je viens encore d'avoir un SMS du camp italien qui confesse que "Gus" frappe fort. Je pense qu'ils se méfient de Gus'. Quant à l'EBU, là aussi, la situation est à l'arrêt. Il faudrait qu'un promoteur monte le projet mais actuellement, sans l'appui de la télé en plus, c'est trop difficile.* »

PAGET ET TAMBA « OUVERTS À TOUT »

Troisième voie, la ceinture intercontinentale, qui s'entend au niveau mondial. « *Tu n'es pas champion du monde si tu remportes cette ceinture, mais tu te classes dans le Top Ten mondial*, explique le boxeur amséliste. *Et tu deviens un challenger crédible pour un championnat du monde d'une ou l'autre des fédérations.* » Cette alternative pourrait être la « *plus accessible, oui*, concède encore le coach fréjusien. *De toute façon, avec Gus', nous sommes ouverts à tout.* Y compris à mettre sur pied un combat "intermédiaire", car « *ce serait bien pour Gus' d'enchaîner un autre combat et de poursuivre sur sa dynamique* » après sa longue absence (8 mois) pour l'opération et la rééducation(*), puis cette préparation qui l'a de nouveau consacré comme maître de sa catégorie dans son pays.

Pour l'heure, « *je suis encore en mode décompression après le combat* », reconnaît le champion fréjusien avant d'enchaîner, « *d'ici deux-trois semaines, je pense que l'envie de s'entraîner et d'avoir une perspective d'un nouveau combat sera de nouveau là.* Reste juste à trouver ce nouveau challenge...

(*) Gustave Tamba a subi en juin 2020 une douloureuse intervention chirurgicale aux ligaments (distendus) du poignet droit.



VANESSA ROMANO : La gourmandise en un clic

Titulaire d'un BTS de gestion hôtelière, Vanessa Romano a fait sa carrière dans les palaces parisiens avant de venir s'installer à Fréjus il y a 14 ans. Aujourd'hui photographe culinaire, elle vous emmène dans l'univers de la gastronomie à travers son blog vanessacuisine.fr, où vous pouvez retrouver toute la magie de ses recettes.

VANESSA ROMANO, QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

« Je suis diplômée de l'école hôtelière d'Avignon. Après ma formation, j'ai travaillé à Paris, au "Ritz", où j'étais chef de brigade à la réception, puis au George V où j'ai exercé les fonctions de sous-chef de réception.

Forte de ces expériences, je suis arrivée à Cagnes-sur-Mer dans un premier temps, où j'ai commencé mon activité de photographe culinaire qui s'est professionnalisée petit à petit. Mon mari travaillait au "Martinez" à l'époque, et nous nous sommes installés à Fréjus dans la foulée. Grâce au blog que j'ai mis en place, on m'a proposé de faire des livres de cuisine.

Autodidacte, je me suis formée à la photo en bouquinant. En parallèle, j'ai suivi des petits stages de formation très précis dans des domaines que je ne maîtrisais pas : le portrait,

l'architecture, la photo de studio... Des choses que je ne touche pas au quotidien mais qui sont malgré tout intéressantes.

VOUS TENEZ UN BLOG DE CUISINE. D'OU VIENT VOTRE INSPIRATION ?

La plupart du temps, je donne des recettes mettant en avant des produits de saison. D'une part, je pense surtout à ce que j'ai envie de manger et je lis beaucoup de cartes de restaurants, je me balade chez les producteurs pour découvrir de nouveaux produits et bien évidemment, je les goûte.

D'autre part, j'ai de nombreux livres de cuisine et, au fil du temps, je finis par me constituer une bibliothèque dans la tête. Je vais y piocher sans même m'en apercevoir. Une idée par-ci, une idée par-là, et je refais le plat à ma sauce.

VOUS ÊTES PHOTOGRAPHE CULINAIRE, MAIS EXERCEZ-VOUS D'AUTRES ACTIVITÉS LIÉES À LA CUISINE EN PARALLÈLE ?

En plus de mon activité principale, je suis aussi styliste et auteur. Avec ces trois casquettes, je touche une clientèle assez large qui va de l'agroalimentaire à la presse, en passant par les restaurateurs qui font appel à mes prestations pour mettre en valeur leurs plats. Suivant les

missions, j'interviens sur les trois aspects mais, parfois, je ne réalise que le stylisme, la recette, ou la photo.

DONNEZ-VOUS DES COURS DE CUISINE ?

En ce moment, je n'en donne plus en raison du contexte sanitaire. Toutefois, mon prochain objectif est de trouver un local spécialement dédié. J'ai commencé à regarder dans Fréjus. En tout état de cause, ma priorité est de mettre à l'honneur les produits locaux. Dans la région, nous avons la chance d'avoir encore beaucoup de paysans qui travaillent en agriculture raisonnée. J'essaie de me fournir au maximum auprès des commerçants locaux et les artisans. Sinon, je fais mes achats en magasin bio. »



Ici, un cheesecake au lemon curd.



Besoin de ses services ?

Contactez Vanessa Romano au
06 25 66 08 13 - www.vanessacuisine.fr

Découvrez vos **NOUVEAUX COMMERCES...**



LA POISSONNERIE DU CLOCHER

Mr BEREZIAT Pascal

Activité : Poissonnerie

Adresse de l'établissement : 23 place Paul-Albert Février

Tél. : 04 94 51 49 28

Page Facebook : Poissonnerie du clocher



AGENCE LE LOFT IMMOBILIER

Mr VANBENEDEN Julien

Activité : Agence Immobilière

Adresse de l'établissement : 457 av Honoré de Balzac à Saint-Aygulf et ouverture d'une seconde agence au 12 avenue de Port-Fréjus en janvier 2021 - Tél. : 04 94 45 46 17 pour les deux agences

Mail : lespalmes@agenceleloft.fr

Page Facebook : Le Loft Immobilier

Horaires : du lundi au vendredi 9h-13h et 14h-19h, les samedis et jours fériés : 10h-13h et 15h-18h

... et **ZOOM** sur..



POUR ELLE

Mme THEROU Martine

Activité : Prêt à porter féminin

Adresse de l'établissement : 1207 avenue de la Corniche d'Azur

Tél. : 04 94 81 38 88

Page Facebook : POUR ELLE

Horaires : du mardi au samedi 9h-12h et 15h-19h



LES EXPERTS DE LA COIFFURE

Mme DUST Nathalie

Activité : Salon de coiffure

Adresse de l'établissement : 74 rue Reynaude

Tél. : 06 48 18 77 72

Mail : aditilesexpertsdelacoiffure@gmail.com

Page Facebook : Les Experts De la Coiffure

Horaires : 9h-18h du lundi au samedi



Retrouvez vos commerces de proximité sur la plateforme www.acheter-local-frejus.fr pour connaître leurs produits, promotions et offres...

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS NON MEMBRES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le texte du groupe « Notre parti c'est Fréjus » (Emmanuel Bonnemain) ne nous est pas parvenu.

En janvier, le président raphaëlois de la CAVEM a annoncé la construction d'un grand stade intercommunal de football au Capitou, la création d'une « forme de campus » à la Base Nature et le réaménagement du front de mer à Fréjus-Plage.

Avant de lancer ces trois grands projets de compétence communautaire et afin d'associer étroitement les citoyens à leur élaboration, j'ai insisté pour que l'on demande l'avis des Fréjusiens dans le cadre d'instances consultatives à créer.

La majorité municipale m'a rétorqué que « pour concerter, il faut bien s'appuyer sur des propositions ».

Argument erroné : la concertation ne consiste pas à communiquer a posteriori sur des projets techniquement avancés. Au contraire, il faut associer en amont les usagers-citoyens à la définition des aménagements futurs en instituant un cadre d'échanges avec eux durant toute la phase de conception des projets et en recueillant leurs propositions avant l'enquête publique.

A la politique des faits accomplis, je préfère un mode d'administration et de gouvernance fondé sur l'écoute, le dialogue, la communication et la négociation, tout au long de la vie de ces projets, de leur réflexion à leur finalisation.

Les Fréjusiens sont attachés à la démocratie participative.

Jean-Luc Epuron
Conseiller municipal d'opposition

Agir plus que prétendre être démocrate

« Une démocratie qui se porte bien c'est une majorité et une opposition, c'est vieux comme le monde ! » Pourquoi ai-je fait ce rappel en plein conseil ? C'est le cadre politique qui permet la mise en débat des projets proposés ayant pour finalité la satisfaction de l'intérêt général.

Le CM est investi d'une compétence générale de gérer les affaires de la commune, l'opposition exerce un contre-pouvoir à la majorité au travers des débats et questions posées en séance du conseil pour que chacun puisse valablement se prononcer.

Sauf que je n'ai eu AUCUNE REPONSE aux 2 questions écrites adressées au Maire (cf ma Page FB):

- Sur l'état vétuste de nos écoles : Après avoir fait un constat argumenté des doléances auxquelles la mairie n'avait pas encore apporté de réponses, je l'ai interpellé sur les mesures qu'il entendait prendre pour y remédier, par courrier du 26 janvier
- Les arrêtés portant délégation et retrait de délégation d'adjoint de P. Renard, par courrier du 13 mars

Respecter l'opposition, qui tient aussi sa légitimité des urnes, ce n'est pas non plus mépriser et tenir avec agressivité des propos sexistes en me renvoyant à des tâches ménagères...

Les fréjusiennes, mais pas qu'elles, apprécieront !

Angélique FERNANDES
Ma Page FB : <https://www.facebook.com/a.fernandes.thomann>

Échangeons ensemble !

Voilà maintenant un an que vous m'avez élu Conseiller Municipal & Conseiller Communautaire à l'Agglomération.

Un an au cours desquels je n'ai cessé de défendre l'intérêt général et le bien commun.

Chaque fois qu'un projet allait dans ce sens, après réflexions et échanges avec mes colistiers, par ma voix, nous votions pour.

En revanche, quand ça allait dans le sens contraire, avec parfois des projets inutiles ou ne répondant pas aux attentes du plus grand nombre, nous nous sommes opposés avec arguments.

Depuis quelques semaines, nous bénéficions d'un local mis à disposition par la Mairie (après ma demande & comme la loi et le règlement du Conseil Municipal le permet).

Aussi, nous vous invitons à venir échanger, pour l'avenir de notre ville, dans le cadre de la préparation des Conseils Municipaux.

(Dans le respect des gestes barrières & de la distanciation physique & en respectant un nombre maximum de personnes).

Contactez-nous ! Soyons forces de propositions !

Julien Poussin - Union des écologistes & de la gauche.
Contacts : 0621518859 - poureffrejus2020@hotmail.com

L'absence d'adjoint et la liquidation de la direction de l'aménagement du territoire produisent des conséquences néfastes que commencent à voir les Fréjusiens :

- Projet insensé de tours dans la future ZAC des Sables ;
- Relocalisation irréflectée des services techniques en plein centre-ville, à proximité de cette ZAC qui devrait être une des vitrines de Fréjus ;
- Projet de campus post-bac, que personne ne conteste, mais envisagé à la Base Nature avec peu de bus pour la desserte et surtout pas de logements étudiants à proximité, alors que ce projet pourrait trouver naturellement sa place dans la ZAC des Sables et que l'on pourrait mieux valoriser le site de la Base.

Alors, quand le financier s'en mêle, c'est carrément l'abandon de la compétence au profit de la CAVEM. En effet, la réalisation du bord de mer de Fréjus qui devrait être effectué par la Ville de Fréjus sera déléguée à la CAVEM, cette dernière empruntant, emprunt qui n'apparaîtra donc pas sur les comptes de la Ville.

Et les Fréjusiens, dans tout cela. Ils paieront à la CAVEM sans avoir leur mot à dire : 2M€ ont été budgétés lors du conseil communautaire de mars pour des travaux en 2021 alors que personne n'a encore vu une ébauche de projet : bel exemple de concertation !

Richard Sert

NB : la rédaction précise que les tribunes sont publiées telles qu'elles nous sont transmises.

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

FRÉJUS TOURNÉE VERS L'AVENIR

La crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant plus d'un an, a sérieusement bouleversé l'économie locale et ses acteurs. Les bars, restaurants et hôtels, faute d'activité, ont dû parfois se résoudre à fermer leurs portes, et pour certains définitivement. C'est aussi le cas pour le secteur de la culture, cinémas, théâtres et musées sont au point mort depuis l'année dernière.

Tous ces acteurs de l'économie locale déjà affaiblis par la crise, n'ont pas été aidés par la gestion catastrophique du gouvernement. Toutes ces mesures prises ont, les unes après les autres, asphyxié les petits commerces et n'ont pourtant été, à aucun moment, à l'origine d'un foyer épidémique.

La majorité municipale, portée par David Rachline, est prête à démarrer la saison estivale. Toutes les mesures ont été prises afin d'accompagner les commerçants fréjusiens tout au long de la crise, mais aussi pour anticiper leur réouverture. Ainsi, près de 800 000 € d'exonérations de redevance du domaine public, d'exemptions de loyers des locaux municipaux, de subventions, ont été accordés au profit de nos commerçants locaux. Par ailleurs, nous avons offert une meilleure visibilité aux commerçants et aux restaurateurs, via un guide de commerces en activité, mais aussi une plateforme d'achat en ligne à disposition des commerçants et des clients, « Acheter local ».

Main dans la main avec le tissu associatif, la ville de Fréjus proposera l'été prochain, des soirées à destination de tous les publics. Cinéma et musique viendront animer la Ville en permettant à ses commerçants de jouir de cette forte attractivité touristique.

C'est en étroite collaboration avec les maires d'Estérel Côte d'Azur agglomération (ex-CAVEM), n'en déplaise à l'opposition, que nous oeuvrons en faveur de notre territoire et de ses acteurs. Nous nous réjouissons de travailler avec la communauté d'agglomération sur des projets qui feront rayonner Fréjus, c'est le cas notamment de la réalisation de la promenade des bains, facteur d'attractivité touristique et économique majeur pour la commune et ses habitants.

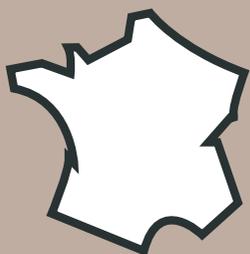
Il paraît ubuesque de voir l'opposition déplorer les liens forts qui nous unissent à nos partenaires.

Nous avons longtemps réclamé que Fréjus soit pleinement associée aux décisions et aux projets communautaires, c'est le cas aujourd'hui et nous nous en félicitons.

Christophe CHIOCCA

Président du groupe majoritaire "Fréjus Réunie"

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



67^e anniversaire des combats de Diên-Biên-Phù

Vendredi 7 mai - 10h

Avenue du Général Calliès (Mémorial des Guerres en Indochine)

76^e anniversaire de l'Armistice de 1945

Samedi 8 mai - 11h

Place Agricola (monument aux Morts)

70^e anniversaire des combats de Ninh-Binh

Samedi 29 mai - 10h

Avenue du Général Calliès (Mémorial des Guerres en Indochine)

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Mardi 8 juin - 11h

Avenue du Général Calliès (Mémorial des Guerres en Indochine)

LES NAISSANCES



Mars

DELEUZE Léandre - 04/03

DI PASQUALE Elisa - 05/03

DAOUAS Ayden - 06/03

ILIFI Médine - 09/03

LYAN Quentin - 09/03

CRESSY Enzo - 19/03

HOARAU Naélya - 23/03

DEMIRTAS Robin - 31/03



Dans la lutte **contre les déchets en Méditerranée**



Les grilles et les bouches
d'évacuation ne sont
pas des poubelles !

Ce sont des avaloirs
qui servent uniquement à
« avaler » les eaux de pluie.

**Tout ce qui y est
jeté va directement
dans la mer.**



Ensemble,
adoptons les bons gestes.

Faites passer le message !
#icicommencelamerafrejus

